

HMO NP – PROMOTION 2025-2026 HABILITATION A LA MAITRISE D'ŒUVRE EN NOM PROPRE LISTE DES PIECES A JOINDRE

Clôture du dépôt du dossier de candidature sur la plateforme Taïga : 7 mai 2025

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT (en nommant chaque pièce et en indiquant votre nom)

Tout document étranger devra être traduit en français

- 1 - dossier candidature VAP hmonp 2025-2026 à remplir et à signer
- 2 - Portfolio (book) contenant les éléments les plus marquants de vos réalisations en rapport avec des missions maîtrisées parmi celles que vous avez mentionnées dans le carnet des savoirs acquis
- 3 - protocole hmonp 2025-2026 (téléchargeable sur le site)
- 4 - carnet des savoirs acquis 2025-2026 (téléchargeable sur le site)
- 5 - cv modèle parcours (modèle à suivre téléchargeable sur le site)
- 6 - attestations employeurs
- 7 – copie du Diplôme d'Etat d'Architecte valant grade de master ou d'un titre français ou étranger admis en dispense ou équivalence du diplôme d'Etat d'architecte français (cf. article 2 de l'arrêté du 10 avril 2007)
- 8 - lettre de motivation explicitant votre projet professionnel vous conduisant à entreprendre la formation à l'habilitation à la maîtrise d'oeuvre
- 9 - copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport)
- 10 – paiement par CB en ligne, sur la plateforme Taïga, d'un montant de 38 euros au titre des frais de dossier. **Attention, le paiement clôture votre dossier et vous ne pourrez plus télécharger de documents.**

Les frais de dossiers restent acquis par l'ENSA Toulouse en cas de refus de la candidature, (cf. arrêté du 30/08/2019 Légifrance NOR MICB1919114A)

RAPPEL PROCEDURE DE CANDIDATURE EN VAP

1/ Formulaire en ligne à compléter en vous connectant sur le lien ci-dessous (parallèlement à la procédure Taïga) :

<https://forms.gle/MTAtydKMWY5orfX4A>

2/ Tout le dossier est à déposer UNIQUEMENT sur l'interface Taïga en vous connectant sur le lien suivant :

<https://admission.archi.fr>

Si le dossier est recevable : vous pourrez éventuellement être convoqué-e devant la commission le 26 mai (convocation par mail). Conditions de recevabilité : dossier complet, rubriques totalement et lisiblement remplies, pièces demandées jointes, documents étrangers traduits en français.

Avis de la commission : **à partir de début juin 2025 uniquement par mail**

Si avis favorable de la commission : inscription à l'ENSA Toulouse courant le mois d'octobre 2025 (Convocation d'inscription par mail)

ATTENTION : Le paiement des frais de dossier (38€), clôture automatiquement votre candidature. Ce règlement est donc à effectuer lorsque vous avez déposé toutes les pièces demandées sur la plateforme Taïga et numérotées de 1 à 9.